

الرقم	الموضوع <i>Femme et participation économique</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد: <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>La Tribune</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>17-12-2011</i>		

Egalité entre les genres et l'autonomisation des femmes L'Algérie a réalisé 33% du Programme onusien

Le programme commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie a été appliqué à 33%, a indiqué mercredi le représentant de l'ONU à Alger, Mamadou Mbaye. Lors d'un atelier organisé par le ministère délégué chargé de la Famille et de la condition féminine, consacré à l'évaluation des premiers résultats du programme commun, M. Mbaye a estimé que le taux de 33 % «est insuffisant». Il a appelé dans ce sens à la conjugaison des efforts des parties concernées, organismes gouvernementaux et société civile, en vue de rattraper le retard en matière de réalisation et de lancer des projets susceptibles de promouvoir la femme au sein de la société. Signé par le gouvernement algérien et l'ONU en 2009, le programme en question vise à soutenir les efforts nationaux en vue de concrétiser l'égalité entre les genres et l'autonomisation de la femme. S'étalant sur une période allant de 2010 à 2012, la mise en œuvre du programme est menée par 12 ministères concernés par la question de l'autonomisation de la femme et 07 agences relevant de l'ONU. La ministre déléguée chargée de la Famille et de la condition féminine, Mme Nouara Djaafar, a souligné que ce programme s'inscrit dans le cadre de la coopération avec les organismes de l'ONU, ce qui permettra, a-t-elle dit, de «tirer profit de l'expérience de l'autonomisation de la femme, notamment dans le domaine économique». Elle a fait savoir que le travail se fait en partenariat avec différents secteurs ministériels, ajoutant que le programme définit les mécanismes d'évaluation et de suivi pour l'insertion de la femme dans la vie économique, notamment la femme rurale. Cela se fait, a-t-elle indiqué, à travers l'orientation et l'accompagnement de la femme dans la concrétisation de ses projets économiques en vue de garantir la réussite de ses activités par le biais des dispositifs d'emploi de jeunes et du micro-crédit. S'agissant des réalisations accomplies dans le cadre de ce programme, la ministre a rappelé la mise en place de «points focaux» au niveau des ministères pour suivre l'opération d'évaluation. Pour ce qui est des difficultés entravant la mise en œuvre du programme, Mme Nouara Djaafar a cité le «manque d'adhésion de certains secteurs à ce programme et le manque d'études sur la condition féminine». La ministre a fait savoir que le chômage touche plus les femmes que les hommes, sachant que plus de 63 % des femmes sont des universitaires. Elle a indiqué, par ailleurs, que l'influence de la femme sur la prise de décision reste «faible» du fait qu'elle est mal représentée dans les assemblées élues. Pour sa part, le coordinateur général de l'Agence espagnole pour la coopération internationale, Jose Maria Troncoso, a estimé nécessaire d'intensifier les efforts sur le terrain en vue de mener à bien le programme. Le président du Réseau algérien de défense des droits de l'enfant (Nada), Abderrahmane Arar, a qualifié ce programme de

coopération d'«ambitieux», soulignant qu'il constitue une occasion pour l'«échange d'expériences». Il a estimé, en outre, que le programme revêt une «importance particulière» du fait qu'il permet de développer les capacités des personnes concernées par la condition de la femme en Algérie et de promouvoir le concept du «genre social» dans le pays en vue de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes et faciliter leur insertion dans la vie active. La présidente de l'Association nationale Femmes en communication, Mme Nafissa Lahreche, a, quant à elle, mis en exergue l'importance de ce programme qui apporte un soutien matériel pour la réalisation des projets ambitieux des associations nationales. Les travaux de l'atelier se poursuivront jeudi par la présentation des résultats finaux.

APS